

# DENNIS BEVINGTON

## DÉPUTÉ DE WESTERN ARCTIC

BULLETIN PARLEMENTAIRE, PRINTEMPS 2010

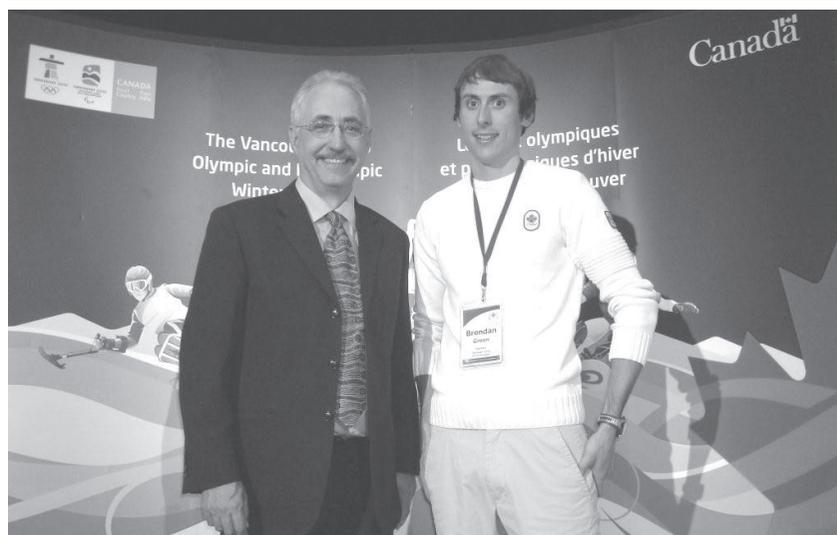
Chers amis,

C'est un plaisir de vous écrire de nouveau pour vous informer de ce qui se passe dans notre circonscription et à Ottawa, où nous avons reçu la visite de plusieurs jeunes du Nord. Le Parlement bourdonne d'activités depuis notre retour, au début mars, suite à la regrettable prorogation ordonnée fin décembre par M. Harper. Les néo-démocrates ont d'ailleurs proposé une motion, au mois de mars, pour limiter le pouvoir de prorogation du premier ministre sans qu'il n'obtienne, par mise aux voix, l'appui de la majorité des députés de la Chambre. Notre motion a été adoptée avec le soutien du Parti libéral et du Bloc québécois.

Le Budget de 2010 a lui aussi été déposé et adopté en mars. Je m'y suis opposé pour de nombreuses raisons. Premièrement, il continue d'accorder des passe-droit fiscaux aux grosses compagnies et n'aide pas les Canadiens à faible revenu. Ensuite, il ne contient absolument rien sur les grands dossiers que sont la réforme des régimes de retraite, la création d'emplois et l'énergie renouvelable, alors qu'il affaiblit les mesures de protection de l'environnement. La marée noire du golfe du Mexique nous a montré à quel point il est crucial de protéger l'eau, la terre et l'atmosphère.

Je vous invite à consulter souvent les sites Web [www.dennisbevington.ca](http://www.dennisbevington.ca) et [www.ndp.ca](http://www.ndp.ca) pour vous tenir au courant du travail que nous accomplissons. J'ai bien hâte d'avoir de vos nouvelles!

Je vous souhaite un très agréable printemps.  
Dennis



Dennis et Brendan Green, athlète olympique, à Ottawa. Brendan est bien connu dans le Nord. Il a participé à l'épreuve du biathlon aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

### Dans ce numéro :

Au sujet du champ pétrolifère de Norman Wells	p. 4
Questions sur l'environnement.	p. 3
Forum pour jeunes Canadiens.	p. 2
Sécurité aérienne	p. 3
Des étudiants du Nord visitent le Parlement	p. 2



Le Championnat national de hockey des Autochtones de 2010 s'est tenu à Ottawa du 2 au 8 mai. Le championnat se tient tous les ans et rassemble filles et garçons de niveau Bantam et Midget. Les joueurs sont membres des Premières nations, Métis et Inuits et viennent des provinces et des trois territoires.

Les joueurs des Territoires du Nord-Ouest ont pris le temps de poser en compagnie du député Dennis Bevington.

Dennis porte un chandail offert par les joueurs.

## Des étudiants du Nord visitent le Parlement.



De gauche à droite : Cheniel Shen, Sarah Linton, Jasper Hudierez, Lisa Ngo et Zoe Pacunayen en compagnie du député Bevington à Ottawa le 25 mars 2010. Les étudiants participaient au Forum pour jeunes Canadiens.



De gauche à droite : Jenson Hu, Pooja Chugh, Ashley Mulders, Hanna Wilson, Belinda Breadmore, Brittany Scott et Caitlin Seymour, du Forum pour jeunes Canadiens, et le député Bevington à Ottawa le 21 avril 2010.

## Le Forum pour jeunes Canadiens, un programme national pour les 15 à 18 ans!

1. Les participants apprennent à mieux connaître le processus décisionnel du Canada.
2. Ils observent la politique et les affaires publiques canadiennes de l'intérieur.
3. Ils expriment leurs idées et acquièrent des outils pour servir leur communauté.
4. Ils améliorent leur qualités de meneur et leur deuxième langue officielle.
5. Ils établissent des contacts avec d'autres jeunes Canadiens.
6. Ils représentent leur école et leur ville dans un forum national pour jeunes.
7. Ils se rendent à Ottawa pour découvrir la colline du Parlement.
8. Ils vivent une expérience unique, enrichissante et mémorable.
9. Pour connaître les dates du prochain forum et savoir comment faire une demande : [www.forum.ca](http://www.forum.ca)



Des étudiants de l'école Moose Kerr, d'Alavik, étaient de passage sur la colline du Parlement, le 5 mai, avec la Société éducative de visites et d'échanges au Canada (SEVEC). L'échange a eu lieu avec des étudiants de l'école secondaire Immaculata, d'Ottawa. La SEVEC, un organisme caritatif national fondé il y a plus de 70 ans, offre des programmes pour aider les jeunes à améliorer leur confiance en soi, leurs compétences de meneur et, surtout, à apprendre à respecter et à comprendre la diversité du Canada.

**COMMUNIQUEZ AVEC DENNIS :**  
**Bureau de Yellowknife**  
4908-49<sup>th</sup> Street  
P.O. Box 1986  
Yellowknife (T. N.-O.) X1A 2P5  
Téléphone : 867-873-6995  
Télécopieur: 867-920-4233  
Sans frais : 1-800-661-0802

**Bureau d'Ottawa**  
Édifice de la Confédération, pièce 930  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Téléphone : 613-992-4587  
Télécopieur : 613-992-1586  
Sans frais : 1-866-992-4587

## **Le député Bevington interroge le ministre de l'environnement à la Chambre le 30 avril 2010.**

M. le Président, les États-Unis sont aujourd'hui confrontés à une catastrophe environnementale colossale alors que l'énorme nappe d'hydrocarbures provenant du naufrage, il y a quelques jours, de la plateforme pétrolière *Deepwater Horizon*, frappe le rivage. Ces mêmes sociétés pétrolières ont demandé qu'on les exempte de l'obligation de forer des puits de décompression dans le cadre des activités qu'elles mènent dans la mer de Beaufort.

Comme cette situation prouve clairement la nécessité d'imposer des mesures de protection plus rigoureuses pour les activités de forage extracôtières, le gouvernement tiendra-t-il tête aux sociétés pétrolières et exigera-t-il qu'elles forent des puits de décompression et qu'elles présentent un plan réaliste en prévision de possibles catastrophes dans les eaux arctiques?

### **L'hon. Jim Prentice, ministre de l'Environnement :**

M. le Président, je suis persuadé que tous les députés sont tristes et inquiets de ce qui se produit actuellement dans le golfe du Mexique et des dommages écologiques que cela risque d'entraîner.

Il y a trois choses que j'aimerais dire pour aider les Canadiens à garder confiance. Tout d'abord, nous avons adopté les politiques les plus rigoureuses au monde en ce qui a trait aux chantiers de forage dans les eaux canadiennes. Deuxièmement, aucun puits de sondage n'est actuellement autorisé dans les limites extérieures de la mer de Beaufort, et enfin, l'Office national de l'énergie revoit actuellement sa politique sur les puits de décompression et suivra évidemment la progression de la situation.

### **M. Dennis Bevington, député de Western Arctic :**

M. le Président, le ministre de l'Environnement sera peut-être également intéressé d'apprendre que nous risquons d'avoir des problèmes de l'autre côté de l'Arctique. Le Danemark a émis des permis de forage pour le détroit de Davis, à la limite même de notre frontière maritime dans l'Arctique. Le détroit de Davis est également connu sous le nom de « route des icebergs ». La seule chose que nous avons pour nous protéger est une entente non contraignante sur la pollution par les hydrocarbures.

Que fait le gouvernement pour s'assurer que le Danemark prend les mesures nécessaires pour protéger l'environnement dans le détroit? Devrons-nous attendre que les côtes du Nunavut soient polluées par du pétrole?

### **L'hon. Jim Prentice, ministre de l'Environnement**

M. le Président, le député va trop loin. Compte tenu de ce qui se passe en Louisiane et des préoccupations des gens partout au monde quant à la possibilité d'une catastrophe écologique, je crois qu'il devrait faire preuve d'un peu plus de retenue.

Le gouvernement du Canada entretient d'excellentes relations avec le gouvernement autonome récemment élu au Groenland. Le Canada a même signé la toute première entente avec le nouveau

gouvernement du Groenland; elle vise à protéger les ours polaires. Nos relations sont excellentes. Nous avons discuté de ces questions avec ce gouvernement et les Canadiens peuvent être assurés que l'environnement sera protégé.

## **Améliorer la sécurité aérienne**

Dans le Nord, l'avion n'est pas un luxe mais une nécessité. C'est pourquoi je travaille à améliorer la sécurité aérienne en ma qualité de porte-parole en matière de transport pour le Nouveau Parti démocratique.

J'ai organisé une table ronde sur le sujet au Parlement, posé beaucoup de questions à la Chambre des communes et incité le Comité des transports à étudier la sécurité aérienne. Au début, le gouvernement conservateur s'est moqué des problèmes que j'ai soulevés et m'a même dit que je devrais m'excuser pour avoir douté de la sécurité aérienne au Canada.

Mais quand le Bureau de la sécurité des transports a commencé à enquêter, le gouvernement s'est rendu compte que les problèmes que j'avais soulevés étaient vrais et que ce n'était pas avec des attaques partisane qu'il s'en débarrasserait.

Depuis que j'ai commencé, le gouvernement conservateur a apporté d'importantes modifications à la réglementation sur la sécurité aérienne. Par exemple, le ministre des Transports a ordonné que son ministère reprenne le contrôle et l'administration de la sécurité des avions d'affaires. En effet, les dirigeants précédents avaient confié l'administration de la sécurité des jets d'affaires à une association commerciale. Le gouvernement Harper a aussi décidé de reporter la mise en œuvre d'un nouveau système de sécurité pour les petites compagnies aériennes et les hélicoptères. J'ai également réussi à convaincre le Comité des transports à entreprendre une étude sur la sécurité aérienne.

Enfin, le gouvernement a accepté de procéder, à petite échelle pour l'instant, à de véritables inspections physiques plutôt qu'à une simple vérification administrative. À mon avis, c'est l'industrie aérienne au complet qui est responsable de la sécurité, et Transports Canada doit veiller à ce que l'industrie se conforme à la réglementation. Si on se contentait de vérifier la paperasse, c'est comme si on demandait aux policiers de se tenir sur le bord de la route avec un panneau disant « Klaxonnez si vous avez commis un crime ».

**Dites-nous ce que vous pensez; votre opinion compte :**




Le député Bevington et Leocardio Juracan, du Guatemala, au Java Roma de Yellowknife.

## Le député parle du champ pétrolifère de Norman Wells le 30 mars 2010.

Madame la Présidente, les nouvelles récentes selon lesquelles le gouvernement conservateur a l'intention de liquider sa part du champ pétrolifère de Norman Wells pour équilibrer le budget inquiètent énormément les électeurs de ma circonscription.

En septembre 1988, le Canada a signé une entente habilitante avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, entente qui prévoit que toutes les recettes tirées des ressources pétrolières et gazières côtières des Territoires du Nord-Ouest, sauf celles promises dans le cadre des règlements de revendications autochtones, seraient réservées aux Territoires du Nord-Ouest.

En 1999, la Cour fédérale a jugé que les redevances d'exploitation du champ pétrolifère de Norman Wells sont en réalité des recettes provenant de l'exploitation des ressources. À la lumière de cette décision, toutes les recettes, y compris celles provenant de la vente du champ pétrolifère, appartiennent aux Territoires du Nord-Ouest. Le champ pétrolifère est gardé en fiducie pour les habitants des Territoires du Nord-Ouest et devrait être traité en conséquence. Il est grand temps que le gouvernement conservateur reconnaisse sa responsabilité à l'endroit de ses territoires du Nord.



François Paulette, de Fort Fitzgerald, parle de l'importance du financement continu pour la Fondation autochtone de guérison lors d'un rallye à Yellowknife. En arrière-plan : le député Bevington et Fred Sangris, de Dettah.



Le député Bevington et le chef Louis Balsillie, de Fort Resolution.

Se poste  
sans timbre

DENNIS BEVINGTON  
DÉPUTÉ  
CHAMBRE DES COMMUNES  
OTTAWA (ONTARIO)  
K1A 0A6